



Syndicat Mixte d'Aménagement
de l'Arve et de ses Affluents

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

13 juin 2019

Le SM3A réalise, en ce moment, des travaux hydrauliques sur la commune de Passy afin de protéger le hameau de « Guébriant » contre les crues du torrent du Nant Bordon.

Le SM3A, autorité GEMAPI – Gestion des Milieux Aquatique et Prévention des Inondations – sur le bassin versant de l'Arve réalise à un aménagement hydraulique du Nant Bordon, destiné à protéger les personnes et les biens.



Le Nant Bordon



Guébriant

Le Nant Bordon est un torrent affluent de rive droite de l'Arve sur la commune de Passy, dont le bassin versant présente une superficie de 4.7 km². Son alimentation dépend d'un bassin hydrogéologique qui draine une partie du réseau karstique du désert de Platé. Il s'écoule donc sur des matériaux non consolidés et est, de ce fait, caractérisé par de forts transports solides ainsi que par des laves torrentielles qui peuvent se former en tête de bassin versant.

Contexte

Le Nant Bordon a connu de nombreuses crues qui se sont manifestées par la production de laves torrentielles et par un charriage de matériaux conséquent.

L'alternance de secteurs à forte pente et de zones de replat engendre des discontinuités sédimentaires qui expliquent, en partie, les évolutions du lit observées : dépôts de matériaux ou érosions du lit, pouvant menacer certains secteurs.

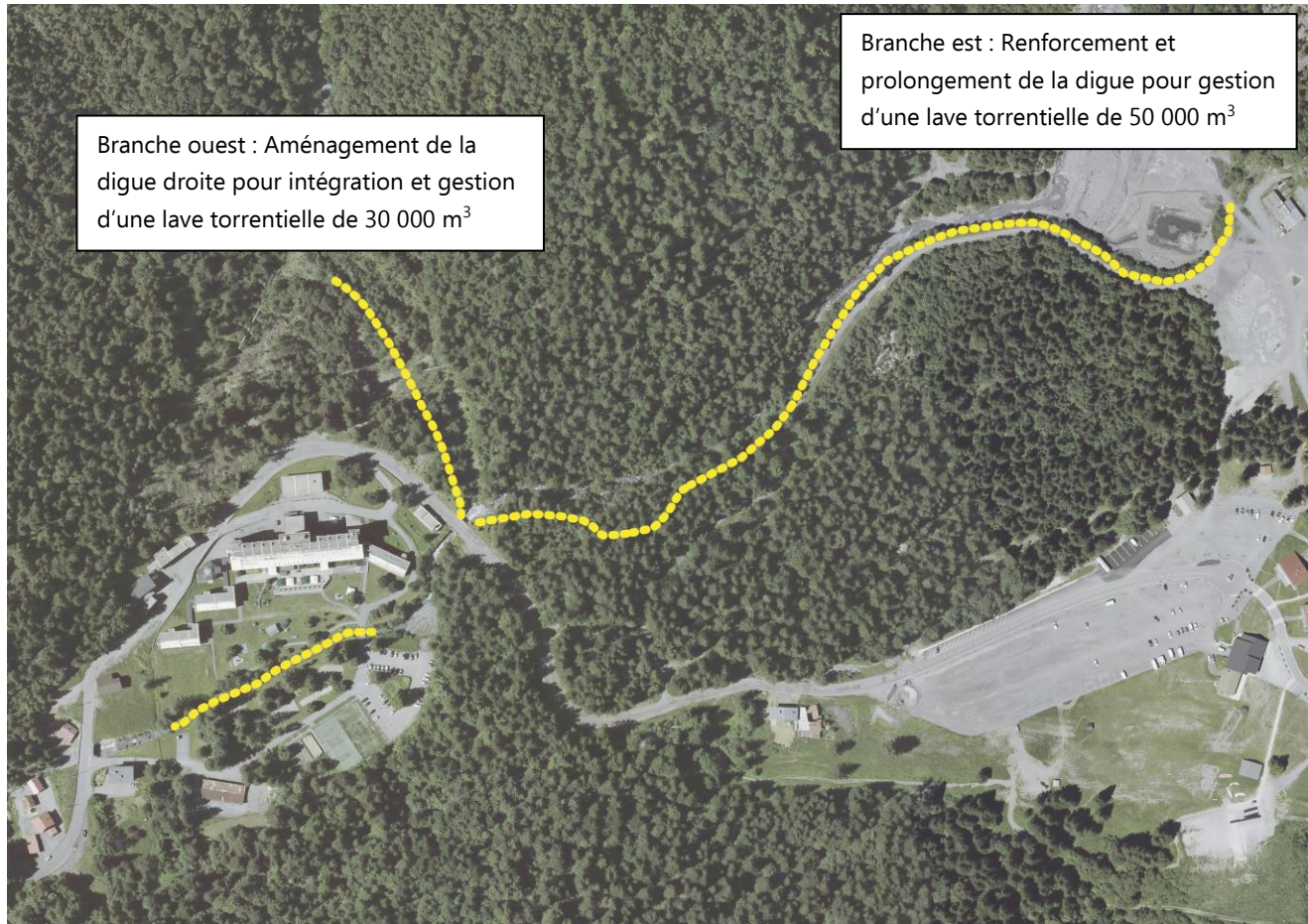
Les principaux enjeux exposés sont localisés au lieu-dit « Guébriant » qui comprend une douzaine de bâtiments d'habitation, dont un centre de vacances (susceptible de regrouper près de 460 personnes).

De nombreux aménagements ont déjà été réalisés par le passé sur le Nant Bordon (seuil, plage de dépôt, digue...) suite à des crues ou laves survenues sur ce torrent (notamment celles de 1989 et 1992).

Travaux

Les travaux concernent la réalisation d'un système d'endiguement réparti sur deux secteurs du bassin versant du Nant Bordon : la branche Ouest et la branche Est.

L'aménagement projeté a été dimensionné en fonction de laves torrentielles mobilisant 30 000 m³ sur la branche ouest et 50 000 m³ sur la branche Est.



Branche Est

Les aménagements qui vont être réalisés au niveau de la branche Est représentent un linéaire d'environ 600 ml, depuis la plage de dépôt du Lac Gris jusqu'à la confluence avec la branche Ouest.

La digue existante en rive gauche, va être reprise afin de conforter les berges.

La création d'un déversoir de sécurité sur la partie amont de ce tronçon de digue permettra, en cas de surverse, de concentrer les écoulements sur un secteur approprié comprenant une fosse de dissipation limitant ainsi le risque d'érosion de la digue.

La digue existante va être prolongée, en retrait du lit mineur, jusqu'à la confluence avec la branche Ouest.

Branche Ouest :

La digue existante, en mauvais état, sera supprimée, la nouvelle digue aura un tracé modifié de façon à élargir le lit mineur et saura orienter les écoulements dans le sens du talweg (fossé), elle s'appuiera sur un paravalanche existant. Cette structure permettra d'avoir un niveau de protection homogène et de diminuer les contraintes supportées par la digue afin d'éviter de la fragiliser.

Le positionnement de la digue permettra d'augmenter la capacité du lit, l'ouvrage sera stabilisé par un mur de soutènement là où les talus ne peuvent respecter les pentes de stabilité. Des barrettes en enrochements libres seront également mises en place afin de prévenir le phénomène d'incision.

GEMAPI & PAPI

En abordant de manière conjointe la prévention des inondations et la gestion des milieux aquatiques, le **SM3A** inscrit ces travaux à la fois dans le cadre de la nouvelle compétence GEMAPI – Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations – que les communes membres du syndicat ont transféré au **SM3A** mais également dans le cadre du PAPI* - Programme d'Action de Prévention des Inondations – du territoire du SAGE – Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau – de l'Arve.

C'est à ce double titre, que l'opération est fortement soutenue (60%) par l'Etat, et le Département. Les 40% restants sont supportés solidairement par l'intégralité du bassin versant de l'Arve.

* Programme signé avec l'Etat pour mobiliser les fonds Barnier sur des projets de prévention des inondations.

Contact presse :

Amalia Carreira : 06.78.54.99.78 – acarreira@sm3a.com

Le SM3A est présent sur les réseaux sociaux. Vous pouvez suivre ses actions et toute son actualité sur facebook.com/sm3a.arve, twitter : [@SM3A74](https://twitter.com/SM3A74) et bien entendu sur www.riviere-arve.org

A propos du SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents)

Syndicat d'élus au service du territoire, le SM3A est un Etablissement public créé en 1994, gestionnaire du domaine public fluvial de l'Arve, qui s'étend sur 93 communes réparties sur 2 communautés d'agglomération, 9 communautés de communes et 2 syndicats.

Le bassin versant de l'Arve représente un territoire de 2164 km² du Mont-Blanc à la frontière suisse, soit près de la moitié de la superficie de la Haute-Savoie, pour une population de plus de 350 000 habitants.

Avec un très fort caractère montagnard, le bassin versant est très contrasté, il culmine à 4 810 m avec 60% du territoire situé au-dessus de 1000m d'altitude (5% en glace). Depuis sa reconnaissance comme Etablissement public territorial de bassin (EPTB), il a vocation à intervenir sur l'ensemble du bassin versant de l'Arve, pour y promouvoir une mission de gestion équilibrée de la ressource en eau en assurant, notamment un rôle d'information, d'animation et de coordination auprès des collectivités territoriales. Depuis 2017, le syndicat exerce la compétence GEMAPI sur tout le bassin versant de l'Arve, par transfert de ses membres. Le SM3A agit en faveur de la réduction de la vulnérabilité des territoires aux inondations dans le cadre d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI).